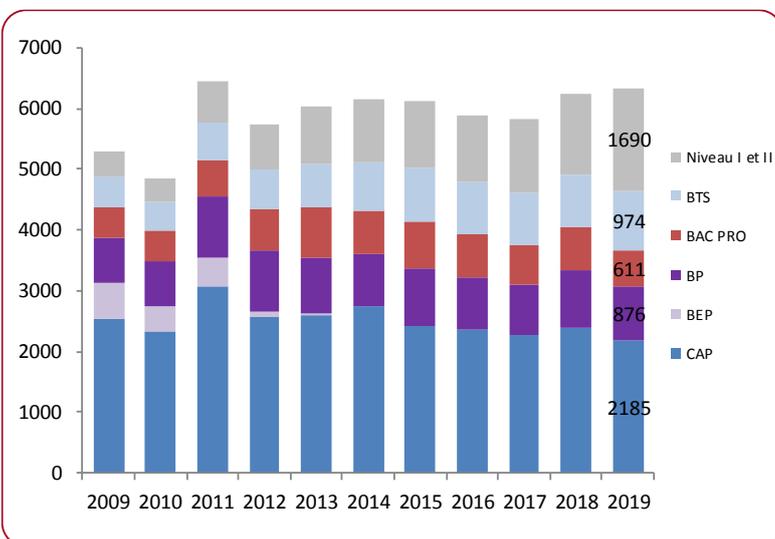


## L'insertion professionnelle des apprentis en 2019 dans l'académie de Bordeaux

En février 2019, 73 % des apprentis de l'académie sont en emploi sept mois après leur sortie d'une classe terminale de formation en CFA. Les autres sont au chômage (19%), en stage (2 %), en service civique (1 %) ou inactifs (5 %). Le taux d'emploi a progressé de 3 points, passant de 70 % en 2018 à 73 % en 2019. Cette amélioration est observée pour presque tous les types de diplôme.

### En juin 2018, 6 336 jeunes sont sortis des CFA de l'académie

#### Evolution du nombre de sortants des CFA de l'académie de Bordeaux



Parmi les 8 951 apprentis présumés-sortants interrogés, 6 336 jeunes sont effectivement sortis d'une année terminale de formation par apprentissage en juin 2018, les autres ayant finalement poursuivi leurs études.

Le volume de sortants concernés par l'enquête a progressé de 2 % en un an.

La part des sortants issus d'une formation supérieure, BTS ou formation de niveau I et II (licence et au-delà), a augmenté de 7 points, passant de 35 % en 2018 à 42 % en 2019. Les apprentis issus d'une formation de niveau IV (bac ou brevet professionnel) ou de niveau V (CAP) représentent désormais 23% et 35 % de l'ensemble des sortants (contre 27 % et 38 % en 2018).

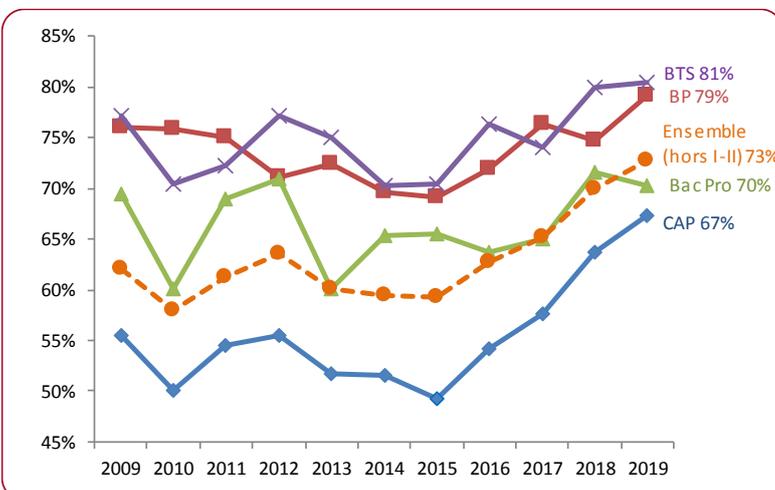
Le taux de sortie, c'est-à-dire le nombre de sortants rapporté au nombre d'inscrits en N-2, s'établit à 22 % pour les CAP. Pour les autres types de diplôme, il oscille entre 39 % et 45 %.

Les poursuites d'études sont beaucoup plus nombreuses que l'an passé pour les baccalauréats professionnels et les BTS.

Source : IPA 2009 à IPA 2019 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux (Effectifs pondérés)

### Et sept mois plus tard...

#### Evolution des taux d'emploi après la sortie d'une classe terminale de formation (en %)



### 73% des sortants des classes terminales de CFA sont en emploi (hors sortants des niveaux I et II)

En un an, le taux d'emploi des apprentis a progressé de 3 points et se situe à un niveau record en 2019. Cette situation favorable conforte la hausse observée depuis 2016 (+10 points entre 2016 et 2019).

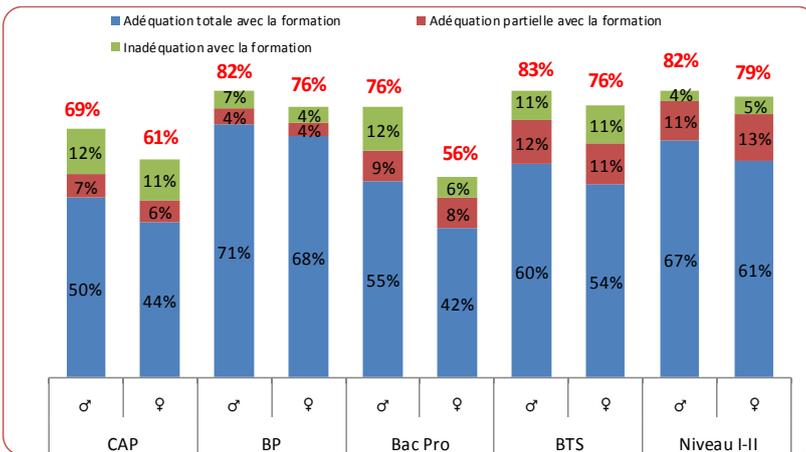
L'amélioration de l'emploi concerne la plupart des niveaux de formation. Particulièrement marquée pour les sortants de brevet professionnel et de CAP (respectivement +4 et +3 points entre 2018 et 2019), elle est moindre pour les sortants de BTS (+1).

A l'inverse, le taux d'emploi des jeunes issus de baccalauréat professionnel a diminué de 2 points en un an.

Comme les années précédentes, l'emploi reste favorisé pour les sortants des niveaux de formation les plus élevés. Une large part des apprentis issus d'une formation supérieure sont en emploi sept mois après leur sortie (81 % pour les BTS et 80 % pour les sortants d'une formation de niveau I ou II). Le taux d'emploi à court terme est proche pour les sortants de brevet professionnel (79 %) mais moins élevé pour ceux issus de bac professionnel (70%) et de CAP (67 %).

Source : IPA 2009 à IPA 2019 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux  
Taux d'emploi = nombre de sortants en emploi / nombre de sortants (pondérés)

## Nombre de sortants et taux d'emploi selon la classe de sortie et le sexe (en %)



Source : IPA 2019 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

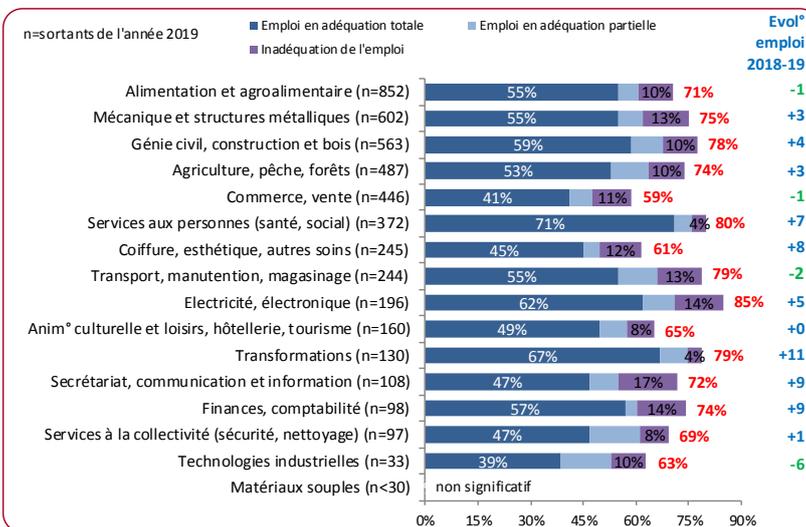
### Le taux d'emploi des garçons reste supérieur à celui des filles

Le taux d'emploi des garçons est supérieur de 7 points à celui des filles (75 % contre 68 %). En un an, il a progressé de 2 points chez les garçons et de 6 points chez les filles.

L'écart des taux d'emploi entre garçons et filles est très marqué parmi les sortants de bac professionnel (+20 points en faveur des garçons). Cet écart est plus modéré parmi les sortants de CAP (+8), de BTS (+7), de brevet professionnel (+6) et parmi les jeunes issus d'une formation de niveau I ou II (+3).

Les spécialités de formation, choisies différemment par les filles et les garçons, influencent aussi leur insertion professionnelle.

## Taux d'emploi selon la spécialité de formation et l'adéquation avec la formation (en %)



### Une évolution du taux d'emploi variable selon les spécialités de formation

L'emploi à court terme des apprentis, ainsi que son adéquation avec la formation suivie, varie selon la spécialité de formation. Le taux d'emploi passe ainsi de 59 % dans les spécialités du commerce et de la vente à 85 % dans celles de l'électricité et de l'électronique.

La part des apprentis ayant trouvé un emploi en totale adéquation avec leur formation varie de 39 % dans les spécialités des technologies industrielles à 71 % dans celles des services aux personnes.

Entre 2018 et 2019, le taux d'emploi a fortement progressé dans les spécialités des transformations (+ 11 points) ainsi que dans celles des finances et de la comptabilité et dans celles du secrétariat, communication et information (+ 9 points chacune). A l'inverse, il a diminué dans les spécialités des technologies industrielles (-6).

Source : IPA 2019 - Classes terminales (hors niveau I-II) - Rectorat de Bordeaux

## L'enquête IPA 2019

L'enquête Insertion professionnelle des apprentis (IPA) est un dispositif national piloté par le ministère de l'Éducation nationale. Elle a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leurs études. Elle est réalisée chaque année, dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer, auprès de tous les sortants des années terminales de formation des CFA, y compris les CFA agricoles.

Le questionnaire, rénové en 2017, est identique à celui de l'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) et permet des comparaisons entre apprentis et lycéens. Il distingue désormais une situation de service civique ou volontariat non repérée auparavant. Cette situation, qui fait l'objet d'une modalité spécifique, n'est pas prise en compte dans le calcul du taux d'emploi.

En 2019, la population interrogée est de 8 951 présumés-sortants d'année terminale de formation, dans l'académie de Bordeaux. Le taux de réponse final s'établit à 57 %. Il a été atteint notamment grâce à la poursuite du partenariat visant à augmenter les taux de réponse via des relances téléphoniques. Comme l'année dernière, ce partenariat a concerné les trois académies de la région Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, Poitiers et Limoges). Les relances téléphoniques, financées par la Région, ont été réalisées par un prestataire externe du 24 juin au 11 juillet 2019.

### Pour aller plus loin :

- Les résultats académiques IVA-IPA 2018 : [Brèves Stats n°05-18](#) (apprentis) ; [Brèves Stats n°04-18](#) (lycéens)
- Les résultats Nouvelle-Aquitaine IVA-IPA 2018 : [Résultats détaillés Apprentis](#) ; [Résultats détaillés Lycéens](#)
- Note d'information nationale IVA-IPA 2018 : [NI n° 19.11](#) (apprentis) ; [NI n° 19.10](#) (lycéens)
- Les résultats des années antérieures : [Archives](#)

Sophie DONCQUE

Rectorat de l'Académie de Bordeaux  
 Direction des Etudes et de la Prospective (DEP)  
 Conception PAO : Anne Chini  
 Courriel : [ce.dep@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dep@ac-bordeaux.fr)  
<http://www.ac-bordeaux.fr/statistiques>

